**Témoignage-métier GNIAC**

# Teddy DEKIMPE – SOLIDAIRE ASSUR -





21 mai 2018

**« Créer une dynamique 100% ESS dans le courtage d’assurances»**

**Thématiques abordées : caractéristiques de l’offre et du positionnement ; enjeux et défis à venir**

**Teddy Dekimpe travaille chez** [**Solidaire Assur**](http://solidaire-assur.org/)**,** une marque d’ID NEUVES Assurances**, 1er courtier en assurance membre de l’économie sociale et solidaire, spécialisé dans les groupements d’assurés.**

Diplômé de Science Po et de l’IAE Lille en mangement de projets, Teddy a toujours eu un attrait pour l’entrepreneuriat et les nouveaux business modèles comme ceux de l’ESS qui permettent de se poser les bonnes questions, de découvrir des problématiques qui n’ont pas de réponses. Teddy a exercé auparavant dans un cabinet de conseil parisien qui travaille sur les questions de modernisation de l’Etat. On sent là une déjà une volonté de bousculer les choses !

Fondée fin 2014 par [Hervé Comot et Guillaume Delecourt](http://mouves.org/nord-pas-de-calais/herve-comot-guillaume-delecourt-de-solidaire-assur/), Solidaire Assur est membre des réseaux [Alliances](https://www.reseau-alliances.org/) (entreprises nordistes engagées dans la RSE) et du Mouves. C’est une SA ayant intégré dans ses statuts les dispositifs de la loi Hamon sur l’ESS qui compte 2 dirigeants et 3 salariés.

Positionnement

**Solidaire Assur est né d’un constat, celui que l’accès aux soins est devenu cher, complexe, inaccessible et très inégal pour une grande partie de la population, en particulier pour les retraités.**

Son origine tient au fait qu’une association de retraités basée dans le Nord cherchait une solution de complémentaire santé pour répondre au problème important de l’accès aux soins. C’est de ce besoin concret issu du terrain qu’est née l’envie d’entreprendre quelque chose pour innover socialement afin de rendre du pouvoir d’achat aux personnes isolées et les défendre dans leurs achats. Ainsi, le 1er marché de Solidaire Assur a été celui des particuliers : une [association « Assurance et Solidarité »](https://www.youtube.com/watch?v=dMMcY1JtuX0), présidée par Joël Vernier, regroupant un collectif citoyen a été créée pour couvrir ses besoins assurantiels, collectif qui regroupe plus de 1000 adhérents en France aujourd’hui, principalement dans le nord. Un contrat collectif a été souscrit par cette association avec Solidaire Assur et 2 assureurs qui portent ce contrat. Celui -ci permet en moyenne une économie de 470 euros par an, soit, en 2017, environ 188 000€ de pouvoir d’achat redistribué auprès des séniors grâce à la démarche ! Une quarantaine de partenaires (CCAS, maire, communautés de communes, associations, entreprises) relaient l’initiative. Pour fêter ses 3 ans, Solidaire Assur et l’association ont organisé le 28 mai dernier un colloque sur le « Bien Vieillir ».

Cette démarche solidaire et mutualisée a conduit Solidaire Assur à s’intéresser aux entreprises, notamment celles de l’ESS (IAE, associations), entreprises aux business modèles souvent fragiles et pour lesquelles il n’existait pas d’offres adaptées à leur secteur et besoins particuliers, sachant que les coûts assurantiels de ces structures sont souvent bien trop élevés eu égard de leurs ressources. Une dizaine d’entreprises sont aujourd’hui clientes.

Enjeux et Défis

* *Sur* [*le marché des particuliers*](http://solidaire-assur.org/mutuellesantecitoyenne/)*:*

L’enjeu est très clairement **l’accompagnement des personnes isolées et fragiles** qui n’ont pas ou qui ne bénéficient plus de contrat d’entreprise sur le volet assurance-santé. Ainsi, le concept a désormais vocation à être essaimé au niveau national (en lien avec d’autres citoyens et courtiers). Cette démarche solidaire s’inscrit également dans une démarche politique de réflexion sur notre système d’assurance-santé qui part des besoins réels des personnes en la matière, évitant ainsi de créer des usines à gaz. Ce **côté « lanceur d’alerte/plaidoyer »** a d’ailleurs déjà connu un premier développement avec la rédaction d’un livre blanc par l’association qui a vocation à être largement diffusé (https://assurancesolidarite.fr/diagnostic-de-la-complementaire-sante)

* *Sur le marché des entreprises (*[*salariés*](http://solidaire-assur.org/complementaire-sante-obligatoire/) *et* [*entrepreneurs*](http://solidaire-assur.org/protection-sociale-entrepreneurs/)*) :*

Ici, l’enjeu est d’**accompagner les dynamiques locales**. En effet, Solidaire Assur, s’il intègre bien entendu les démarches de digitalisation rendues possibles par l’essor du numérique, a posé le constat que les **entreprises auront toujours un fort besoin de proximité, de mettre un visage humain sur les enjeux santé-prévoyance, de transparence et d’expertise au plus proche de leurs besoins**. Ou quand le « locavore » s’étend à l’assurance ! Les entreprises de l’ESS sont bien évidemment attirées par des taux de commissionnement bien moindres que ceux du marché, ce qui nécessite de la part de Solidaire Assur une démarche inventive et d’innovation constante en matière de recherche d’économies d’échelle basées notamment sur la mutualisation.

Dans un proche avenir, Solidaire Assur planche sur la création d’un contrat collectif pour les entreprises, adapté aux différents secteurs et conventions collectives existantes, avec une mutualisation des contrats entre entreprises : toujours **cet esprit « se regrouper pour être plus forts et plus efficaces ».**

Pour conclure, on pourra dire que si Teddy Dekimpe a rejoint GNIAC, c’est bien justement pour **se trouver au cœur d’une dynamique citoyenne mais aussi entrepreneuriale qui a pour objet la résolution de problèmes de société de façon innovante, a base de retours d’expériences terrain**.